



Loiret Santé : la première complémentaire santé citoyenne à l'échelle du département

Le département du Loiret a souhaité renforcer l'accès aux soins pour tous le Loirétains en facilitant l'accès à une complémentaire santé dans le cadre de « Loiret Santé ». Ce dispositif est né d'un partenariat signé avec ACTIOM (actions de mutualisation en vue de l'amélioration du pouvoir d'achat) pour présenter la meilleure couverture accessible à tous à des tarifs préférentiels et des garanties améliorées par rapport à un contrat individuel.

Ainsi, chômeurs, travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, jeunes sans emplois, invalides mais aussi seniors et retraités peuvent souscrire cette complémentaire Santé proposée par Loiret Santé. Différentes solutions de contrat sont proposées selon les besoins, la situation et le budget des personnes.

La CCPNL, votre communauté de communes, vous propose de découvrir ce dispositif lors d'une réunion d'information animée par ACTIOM le **mercredi 13 septembre prochain à 17 h 30** à la salle polyvalente de Bazoches-Les-Gallerandes. Des permanences individualisées seront ensuite organisées sur rendez-vous dans les locaux de la CCPNL.

**LE LOIRET
FACILITE L'ACCÈS
À UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
pour tous**

**Loiret
santé**

ÉCONOMIQUE ACCESSIBLE SOLIDAIRE

WWW.LOIRET.FR/SANTÉ

**FIERS D'ÊTRE
SOLIDAIRES**
WWW.LOIRET.FR

Loiret
votre Département

EN PARTENARIAT
AVEC L'ASSOCIATION
ACTIOM